

No. 104

Corporation

— de —

Montréal

Règlement

du Conseil de la Cité de Montréal.

autorisant le paiement de cent
lives courant à Mr James Telfer,
en satisfaction de toutes pertes
par lui réclamées, comme
ayant été encourues dans
le passage en blocs de bois de
la Rue St François Xavier et
partie de la Rue Notre-Dame.

Qui qu'il a été résolu d'indem-
niser M^r James Teifer de
certaines pertes qu'il n'a pu
éviter ni éviter et qu'il
a encourues dans l'exécution
de ses Contrats et engagements
pour paver en blocs de bois
la Rue S^t François Xavier
et une partie de la Rue
Notre-Dame dans l'été
et l'automne de l'an
de Notre Seigneur mil huit
cent quarante et un

Le Maire, les Echevins et
les Citoyens de la Cité de
Montréal dument assemblés
en Conseil à l'Hotel de ville,
dans la Cité de Montréal,
Mercredi le vingt huitième
jour de Décembre, en l'an de
Notre Seigneur mil huit
cent quarante deux, en
vertu de l'autorité dont ils
ont été revêtus, dans et
par une ordonnance du
Gouverneur de la Citedevant
Province des Bas Canada
et du Conseil Spécial
pour les affaires de la
dite Province, fait

et passée en la quatrième année
du règne de Sa Majesté,
intitulée: "Ordonnance
pour incorporer la cité
"et ville de Montréal", comme
aussi par une autre ordon-
nance subséquente des dits
gouverneur et Conseil
Spécial faite & passée
en la quatrième année
du règne de Sa Majesté,
intitulée "Ordonnance pour
"amender l'ordonnance pour
"incorporer la cité et ville
"de Montréal".

Ordonnement & Statuement
Et

Il est par le présent ordonné & statué

Que la somme de cent livres
argent courant de cette
Province soit et elle est
par le présent appropriée
et ordonnée d'être payée
à M^r James Selzer Con-
tracteur de la cité de Montréal
en compensation de toutes
pertes par lui encourues
dans le passage des dits
rues en blocs de bois.

et en pleine satisfaction
de toutes réclamations qu'il
pourrait avoir et prétendre
en raison d'icelles pertes.

J. Dumont.
Maître.

N^o 104

Règlement
du conseil de la cité de Montréal
autorisant le paiement de cent
livres courant à M^{re} James Selger
en satisfaction de toutes pertes
qu'il a encourues dans le
parage en blocs de bois de
la Rue St François Xavier
et partie de la Rue Notre-
Dame.

Soumis et lu

1^{ere} fois vendredi 23 Decembre
2^{me} & 3^{me} fois mercredi le
28 Decembre 1843.